



DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

----- Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre

Petit-Canal, le 05 Juillet 2021

Le Président de la CANGT

À

**Mesdames, Messieurs
Les Vice-Présidents et Membres du
Bureau
(Liste des destinataires in fine)**

Pôle Fonctions Supports

Direction de l'Administration Générale et des Affaires Juridiques

Ref. : 2021/310./JB/PFJ/MB/FB

Affaire suivie par : Fabienne CORBIN

Email : fabienne.corbin@cangt-guadeloupe.fr

Objet : Convocation à la 5^{ème} séance du Bureau Communautaire

Pièces jointes : 3

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

En raison de l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19, vous êtes prié(e) d'assister à la 4^{ème} séance du Bureau communautaire de la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre (CANGT) qui se tiendra le lundi 26 juillet 2021 à 15 h exclusivement en visioconférence sur la plateforme ZOOM.

Participer à la réunion Zoom

<https://us02web.zoom.us/j/84650231286?pwd=N3RNSSt3K3IUeWx4aWVNS1ZuY01mdz09>

Pour votre connexion un CODE SECRET vous sera demandé. Afin de préserver le bon déroulement de la séance il vous sera adressé 24 heures au plus tard avant le début de la réunion par mail et/ou par SMS.

Conformément à l'article 6 du règlement intérieur provisoire adopté par délibération N°COM 2021-01-28/07 en date du 28 janvier 2021 et les conditions de tenue de l'organe délibérant à distance durant l'état d'urgence sanitaire, il vous sera demandé de confirmer par mail votre participation ou non-participation à la séance au moins 48 heures avant à l'adresse suivante : melissa.bartebin@cangt-guadeloupe.fr

En cas de participation, vous devrez, le cas échéant, indiquer le nombre de procurations dont vous êtes détenteur et en transmettre la (les) copie(s) en pièce(s) jointe(s) de votre mail. Par dérogation aux règles de droit commun, un même membre de l'organe délibérant peut-être porteur de deux pouvoirs (article 10 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19).

En cas de non-participation, vous devrez indiquer, le cas échéant, le nom du membre à qui vous aurez donné procuration et en transmettre la copie en pièce jointe de votre mail.

Pour participer à la séance, vous êtes invité(e) à vous connecter à la date prévue à partir de 16h30.

POLE ADMINISTRATIF : 2 lot, Vallée de Roujol - 97131 PETIT-CANAL

TEL : 0590487780

Email : communaute@cangt-guadeloupe.fr



DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

----- Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre

La connexion à la séance devra s'opérer dans les conditions suivantes :

- Le matériel requis (ordinateur, tablette, smartphone) ;
- La configuration minimale requise (notamment microphone, caméra) ;
- La nécessité d'une connexion Internet haut-débit ;
- La plateforme sur laquelle se tiendra la séance est **ZOOM**, vous devrez l'installer sur votre appareil avant la tenue de la séance ;

À compter de la réception de la présente convocation, et afin d'éviter tout retard dans l'installation le jour de la séance, il vous appartient de vous assurer que les modalités techniques rappelées ci-dessus sont remplies.

En cas de difficulté de configuration et/ou de connexion, je vous invite à contacter le plus tôt possible les services de la CANGT en vue d'une tentative de dépannage :

- Aux numéros de téléphones suivants : 0690 50 71 57 ou 0690 61 83 82 ;
- Ou aux adresses emails suivantes : alain.alexis@cangt-guadeloupe.fr
ou jean-michel.atexide@cangt-guadeloupe.fr

Au jour et à l'heure indiqués de la séance, vous êtes invité(e) à vous installer dans un environnement propice, qui vous permettra de vous consacrer à cette séance du Conseil (pièce séparée au sein du domicile, par exemple).

À l'ouverture de la séance, il sera procédé à l'appel nominal des membres du Conseil afin d'apprécier si le quorum est atteint. Vous confirmerez votre présence par mail.

Si le **quorum** est atteint, la séance sera déclarée ouverte et les points de l'ordre du jour seront examinés.

Au cours de la séance, les débats seront enregistrés et feront l'objet d'une diffusion publique en direct sur Facebook Live.

Le scrutin sera public. Pour procéder au vote, il sera procédé à l'appel nominal des membres qui seront invités, à tour de rôle, à faire connaître clairement le sens de leur vote (pour/contre/abstention). En cas de problème (ou dysfonctionnement) technique, le conseiller empêché de prononcer son vote par appel nominal peut le faire immédiatement par mail à l'adresse suivante : melissa.bartebin@cangt-guadeloupe.fr / fabienne.corbin@cangt-guadeloupe.fr

Je compte sur votre présence effective et vous prie d'agréer, *Mesdames, Messieurs, chers Collègues*, mes sincères salutations.

Pièces Jointes (3) :

- Ordre du jour ;
- Notes de synthèses explicatives ;
- Modèle de procuration.





DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

----- Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre

LISTE DES VICE -PRÉSIDENTS ET MEMBRES DU BUREAU

CIVILITÉ	PRÉNOMS	NOMS	QUALITE
<i>Monsieur</i>	Jean	ANZALA	2 ^{ème} VICE-PRESIDENT
<i>Monsieur</i>	Edouard	DELTA	4 ^{ème} VICE-PRESIDENT
<i>Monsieur</i>	Pinchard	DEROS	9 ^{ème} VICE-PRESIDENT
<i>Madame</i>	Beatrix	GAZON	8 ^{ème} VICE-PRESIDENT
<i>Monsieur</i>	Jean-Marie	HUBERT	3 ^{ème} VICE-PRESIDENT
<i>Monsieur</i>	Fabrice	JASARON	6 ^{ème} VICE-PRESIDENT
<i>Madame</i>	Marie-Louise	JEQUECE Epse EURICLIDE	MEMBRE DU BUREAU
<i>Monsieur</i>	Joubert	LUCE	10 ^{ème} VICE-PRESIDENT
<i>Monsieur</i>	Blaise	MORNAL	1 ^{er} VICE-PRESIDENT
<i>Monsieur</i>	Pierre	PORLON	5 ^{ème} VICE-PRESIDENT
<i>Madame</i>	Sheila	REINE épse RAMPATH	7 ^{ème} VICE-PRESIDENT
<i>Madame</i>	Yvelise	ROQUES	MEMBRE DU BUREAU